



# BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS

## OBJECTIFS MÉTIER

Devenir ouvrier hautement qualifié ou responsable  
L'ouvrier qualifié en travaux paysagers réalise et organise les chantiers de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts. Il travaille au sein d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale. Il exerce en plein air, seul ou en équipe. Il peut superviser les chantiers et être l'intermédiaire entre le chef d'équipe et le chef d'entreprise (conducteur de chantier). Il s'adapte au chantier, est polyvalent et autonome dans ses tâches quotidiennes. Il doit être réactif face aux difficultés, être force de proposition pour améliorer la qualité de la prestation ou du fonctionnement de l'entreprise

## CONDITIONS D'ACCÈS

16-25 ans, 15 ans sortant de 3<sup>ème</sup> avec certificat de scolarité

- + de 26 ans si personne reconnue handicapée
- Autre nous consulter

## STATUT

Apprenti avec couverture sociale  
 Salaire compris entre 25 et 78 % du SMIC (Modulable selon convention collective)  
 Carte d'étudiant des métiers délivrée

## ADMISSION

Contrat d'apprentissage  
 Dossier d'admission du CFA

## DURÉE

3 ans : 2<sup>nde</sup> professionnelle « Nature - Jardin - Paysage - Forêt » et 1<sup>ère</sup> Bac Pro et terminale Bac Pro Aménagements Paysagers

2 ans : sur dérogation pour titulaire d'un niveau V

## ALTERNANCE

1 semaine au CFA toutes les 3 semaines en moyenne  
 - 18 semaines au CFA et 29 semaines en entreprise/an  
 - 5 semaines de congés payés

## DIPLÔME/Modalités d'évaluation

Bac Pro Aménagements Paysagers (Niveau IV)  
 Modules obtenus par contrôle continu et épreuves terminales. Diplôme associé : BEPA Travaux Paysagers (niveau V) si entrée 2<sup>nde</sup> pro NJPF. Ce diplôme valide aussi le CACES 1  
 Délivrance possible du Certiphyto par équivalence

## POURSUITES D'ÉTUDES

BTSA en lien avec l'option

## FORMATION

Objectif : Maîtriser les techniques et pratiques professionnelles, prendre des décisions, analyser le fonctionnement de l'entreprise ou de la collectivité territoriale, contribuer à son développement

Disposer de solides connaissances techniques en espaces verts (végétaux, plantations, engazonnement, traitements...). Traduire sur le chantier les plans de travaux et participer à la conception d'études paysagères. Conduire les engins et régler les outils. Assurer la maintenance de 1<sup>er</sup> niveau. Respecter la sécurité et l'hygiène. Organiser un chantier et réagir face aux aléas. Avoir le sens du contact humain (personnel et commercial). Encadrer le personnel. Posséder des bases en gestion. Contribuer aux démarches Qualité et de développement durable

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde  
 Langue et cultures étrangères  
 Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives...  
 Culture scientifique et technologique  
 Module pluridisciplinaire : Éducation à la santé et au développement durable

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Découverte du contexte, des enjeux professionnels, des processus techniques et technologiques  
 Conduite du processus de production, mise en œuvre d'opérations techniques et pratiques, gestes de sécurité en situation professionnelle, connaissance du vivant et de son environnement  
 Module d'enseignement spécifique à l'initiative du CFA

## PARTICULARITÉS

- Services : suivi et recherche d'emploi...
- Région Nouvelle Aquitaine : financement de la formation et aide financière (selon conditions : transport, restauration, hébergement et Fonds Social d'Aide à l'Apprenti)

## LIEU DE FORMATION

BLANQUEFORT : 05 56 35 61 15

## POUR EN SAVOIR PLUS

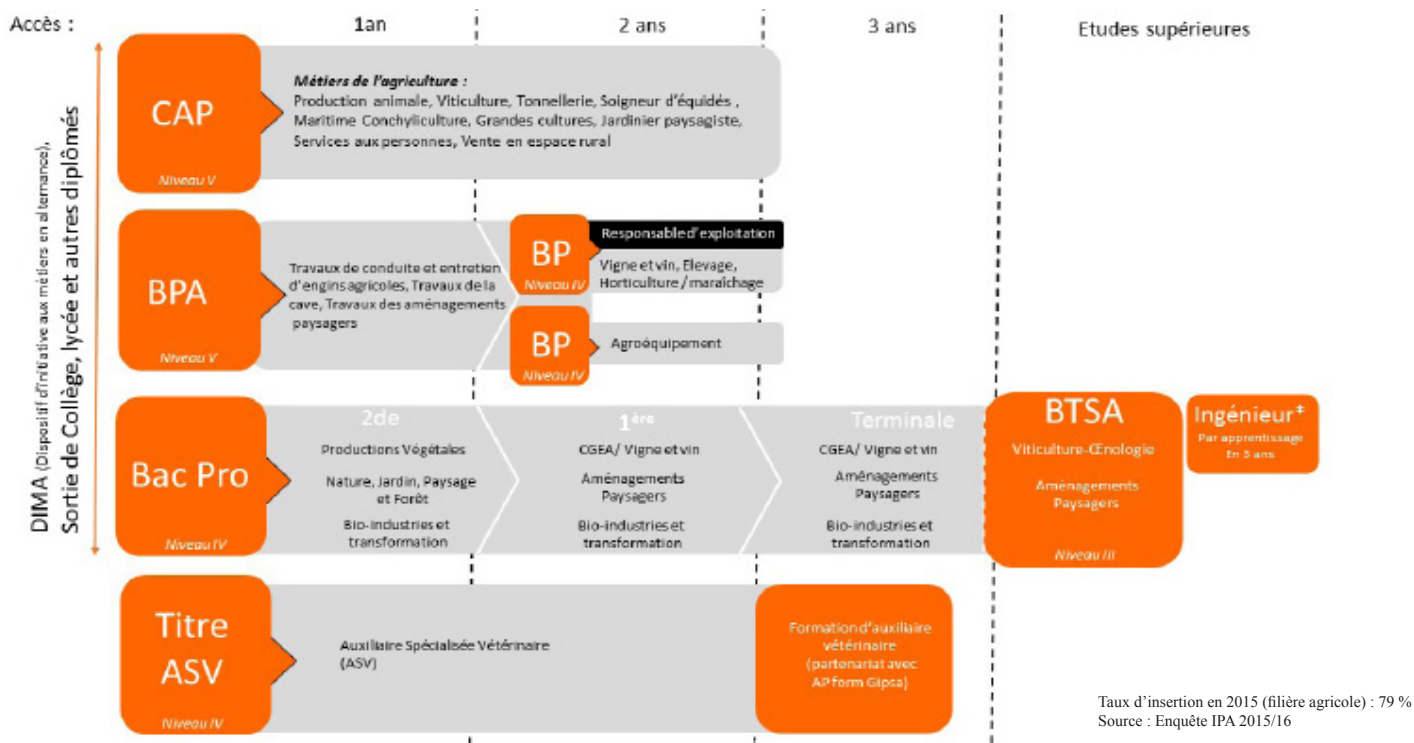
Formation :  
 05.56.35.61.15 ou [contact@formagri33.com](mailto:contact@formagri33.com)

Préinscription en ligne : [www.formagri33.com](http://www.formagri33.com)  
 Rubrique « Choisir sa formation »

# Formations au CDFA Agricole de la Gironde



## MON CDFA AGRICOLE >>> MA FORMATION >>> MON MÉTIER



## Ma formation en alternance : plus qu'un diplôme !

- >>> Je signe mon **contrat de travail** avec mon employeur, qui désigne mon **Maître d'Apprentissage**.
- >>> Je m'inscris au CFA, qui désigne un **Formateur Référent**, organise ma formation, la préparation de mon diplôme et mon **insertion professionnelle**.
- >>> Je bénéficie d'un état des lieux de mes connaissances, groupes de progression, techniques de recherche d'emploi.
- >>> Je suis ma formation **en alternance entre mon entreprise et mon CFA** (12 à 20 semaines par an au CFA, suivant le diplôme préparé).

## ...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!

**BLANQUEFORT**  
87 avenue du Général de Gaulle  
33295 BLANQUEFORT CEDEX  
05 56 35 61 05

**LA TESTE-DE-BUCH**  
1 Boulevard des Miquelots  
33260 LA TESTE-DE-BUCH  
05 56 83 77 07

**PUGNAC**  
Lieu Dit «raison»  
33710 PUGNAC  
05 57 68 87 97

**LA TOUR BLANCHE**  
33210 BOMMES  
05 57 98 02 70

**LATRESNE**  
1 Route de Cénac  
33360 LATRESNE  
05 56 21 01 47

**REIGNAC**  
3 le grand verger  
33860 REIGNAC  
05 57 68 87 97

**LA REOLE**  
Place Saint Michel  
33190 LA REOLE  
05 56 61 02 95

**LIBOURNE-MONTAGNE**  
7 Le Grand Barrail  
33570 MONTAGNE  
05 57 40 03 09

**BAZAS**  
12 avenue de la République  
33330 BAZAS  
05 56 65 01 65

L'APPRENTISSAGE, **ÇA RAPPORTE**  
[www.apprentissage-ca-rapporte.fr](http://www.apprentissage-ca-rapporte.fr)

